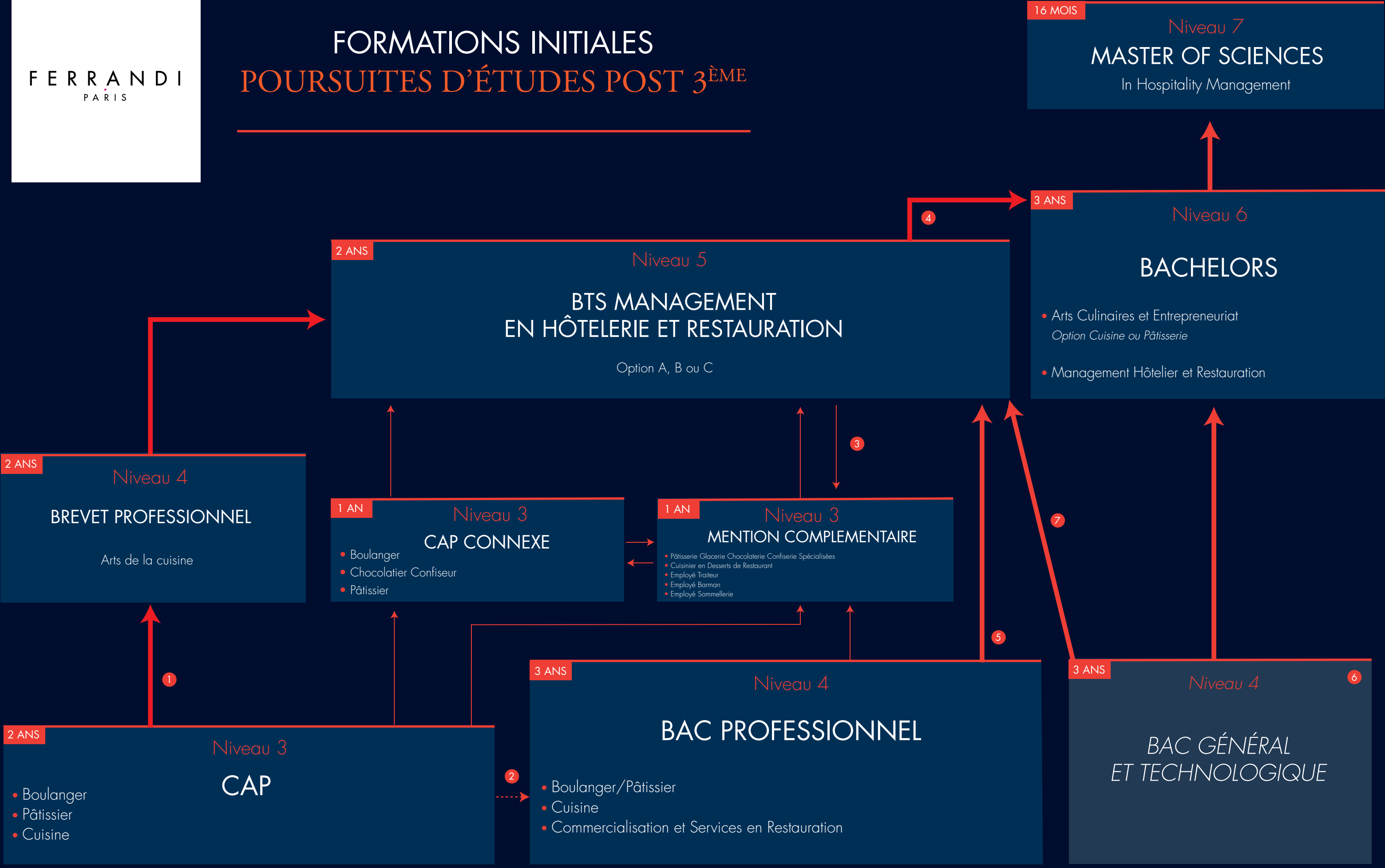




# FORMATIONS INITIALES POURSUITES D'ÉTUDES POST 3<sup>ÈME</sup>



- 1 Si obtention d'un CAP Cuisine.
- 2 Sous condition de place disponible et après étude du dossier :  
*Si obtention d'un CAP Cuisine, passerelle vers la classe de première BAC PRO Cuisine.*
- 3 Le BTS Management en Hôtellerie et Restauration option A ou B permet de postuler à certaines MC.
- 4 Sous conditions de place disponible et après étude du dossier :  
- Si obtention du BTS MHR option A ou C, passerelle vers la classe de 3<sup>ème</sup> année Bachelor Management Hôtelier et Restauration.  
- Si obtention du BTS MHR option B après un CAP ou BAC PRO Cuisine passerelle vers la classe de 3<sup>ème</sup> année Bachelor Arts Culinaires et Entrepreneuriat (option cuisine).  
- Si obtention du BTS MHR option B après une Mise À Niveau ou un CAP POSTBAC, passerelle vers la classe de 2<sup>ème</sup> année Bachelor Arts Culinaires et Entrepreneuriat (option cuisine).
- 5 Si obtention du BAC PRO Cuisine ou Commercialisation et Services en restauration.
- 6 Formation non proposée à FERRANDI Paris.
- 7 Si obtention d'un BAC Technologique STHR.

DÈS LA TROISIÈME